FRANÇOIS MITTERRAND

Candidat des Républicains



FRANÇOIS MITTERRAND

Je remercie les 7.655.042 électrices et électeurs qui, en m'accordant leur suffrage, le 5 décembre, ont signifié leur opposition au pouvoir personnel et voté pour une démocratie de progrès, de paix et de justice sociale.

Leur confiance me dicte mon devoir. Candidat unique de la gauche, je serai fidèle aux objectifs et aux méthodes que j'ai définis lors du premier tour de scrutin.

Mais, désigné par la volonté populaire pour affronter au second tour le général de Gaulle, j'accepte comme un grand honneur la mission qui m'incombe désormais : seul candidat des républicains, il m'appartient de combattre en leur nom pour la défense des libertés et pour les droits des citoyens. N'est-ce pas là, au demeurant, la plus ancienne et la plus noble tradition de la gauche?

Ces libertés, ces droits sont les mêmes pour tous. Nul ne peut en être privé en raison de ses préférences politiques. Les lois qui les garantissent doivent être respectées. Or, ces garanties disparaissent quand un homme seul détient tous les pouvoirs et, délivré de tout contrôle, peut agir à sa guise.

Elu par une majorité, je serai le président de tous les Français. Contrairement aux usages établis depuis quelques années, mon mandat ne me placera pas audessus des lois, notamment de cette loi suprême qu'est une Constitution, mais me conduira à les respecter avec plus de scrupule encore qu'aucun autre citoyen.

C'est ainsi que j'appellerai les Françaises et les Français à se prononcer sur l'avenir de notre Pays en procédant, après dissolution de l'Assemblée nationale, à de nouvelles élections générales. Ces élections auront lieu avant le mois de mars. Toutes les familles politiques pourront y concourir pleinement, librement, avec une complète égalité de moyens, notamment par l'emploi de la Radio et de la Télévision.

Dès ma prise de fonctions, le 8 janvier prochain, je constituerai un gouvernement de gestion qui sera dirigé par un haut magistrat et qui réunira des personnalités non engagées dans les partis. En effet, tout en écartant la majorité issue des élections législatives de 1962 et que vous avez désavouée le 5 décembre, je ne me reconnaîtrai pas le droit de préjuger l'orientation du suffrage universel en confiant tout de suite le pouvoir à l'actuelle minorité parlementaire. Ce gouvernement de gestion veillera à la parfaite loyauté des élections. Il s'effacera ensuite devant le gouvernement issu de la majorité que vous aurez portée au pouvoir. J'en désignerai alors le chef, en tenant évidemment le plus grand compte des indications fournies par le scrutin.

*

Si je suis élu, toutes les chances seront données, comme on vient de le voir, au libre renouvellement de notre démocratie. Mais si le Président sortant est élu peut-on croire qu'il en sera de même? L'intervention choquante des membres du gouvernement et des agents du pouvoir qui, à la télévision, dès l'annonce des résultats du 5 décembre, n'ont pas hésité à mettre en doute le patriotisme des 13 millions d'électrices et d'électeurs qui avaient refusé leur vote à M. le Général de Gaulle, montre bien le danger dont nous menacent l'intolérance et le sectarisme de nos dirigeants actuels. Ceux-ci ne pardonneront pas au peuple la peur qu'ils éprouvent aujourd'hui.

Quand, au mois de mars, une Assemblée nationale, une majorité et un gouvernement auront été mis en place, nos institutions fonctionneront dans l'ordre et dans la liberté. La stabilité gouvernementale sera assurée par le maintien des dispositions constitutionnelles en vigueur (à l'exception de l'article 16, instrument de la dictature). Au surplus je demanderai à la majorité de s'unir par un contrat qui durera autant que la législature, c'est-à-dire plusieurs années. Si cette majorité se brise je ferai le peuple arbitre du conflit et les députés devront retourner devant lui. Ainsi notre pays pourra-t-il, à l'intérieur comme à l'extérieur, entreprendre les tâches historiques qui l'attendent. L'aventure n'est pas dans l'avènement des forces démocratiques de progrès mais dans le pouvoir absolu d'un homme qui cédera bientôt la direction de l'Etat à un successeur inconnu des Français et prisonnier d'une faction.

**

Les options, que j'ai soumises à votre appréciation et qui m'ont déjà valu le concours de près de huit millions d'entre vous, resteront ma loi. Elles tendent, vous le savez,

- à protéger les libertés individuelles (liberté de conscience et d'expression) et les libertés collectives (libertés syndicales, libertés communales).
- à donner à la France moderne et rajeunie les moyens de son expansion (un nouveau V° Plan, le marché commun agricole, l'égalité des chances par la priorité accordée à l'Education nationale, l'épanouissement de la famille fondé sur la sécurité et la dignité de la femme, une politique fiscale plus juste, une politique sociale hardie commandée par la solidarité due aux catégories les mains favorisées, la réconciliation des Français dans une démocratie sûre d'elle-même).
 - à servir la paix
 - par le désarmement,

- par l'arrêt des expériences nucléaires,
- par la suppression de la force de frappe,

— à construire les communautés nouvelles

MITTERRAND

- en instituant l'avènement de l'Europe politique qui parachèvera le processus engagé entre les Six dans les domaines économique et technique,
- en ouvrant cette Europe aux pays qui souscriront aux obligations communes,
 - en refusant toute hégémonie,
- en pratiquant la politique de coexistence pacifique inaugurée à Vienne par MM. Kennedy et Khrouchtchev,
- en mettant au point un plan d'aide véritable au Tiers-Monde,
- en préparant dans le cadre des Nations unies la primauté de l'arbitrage international.

**

Rien ne me paraît plus important que de faire confiance aux Françaises et aux Français, seuls capables de décider eux-mêmes de leur destin.

A cette fin l'Etat doit assumer sans restrictions ses obligations majeures qui sont : l'instruction, l'assistance, la sauvegarde des droits et des libertés. Mais il ne doit jamais fixer à la Société d'autre but que le service et la promotion de l'Homme.

Telle est la signification de ma candidature.

VIVE LA REPUBLIQUE!

VIVE LA FRANCE!

François MITTERRAND

Un président jeune pour une France moderne

Avec François MITTERRAND

Prenez en main votre avenir

François MITTERRAND

Candidat de tous les Républicains